

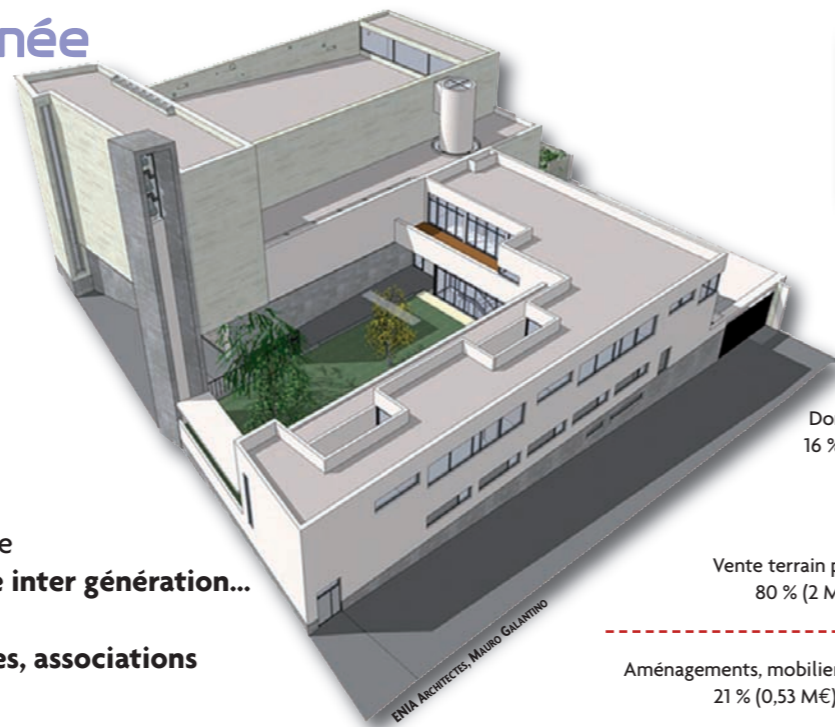
La Nouvelle église des Lilas

Notre-Dame du Rosaire

Une nouvelle église tournée vers l'avenir intégrée à la ville

Une Église qui :

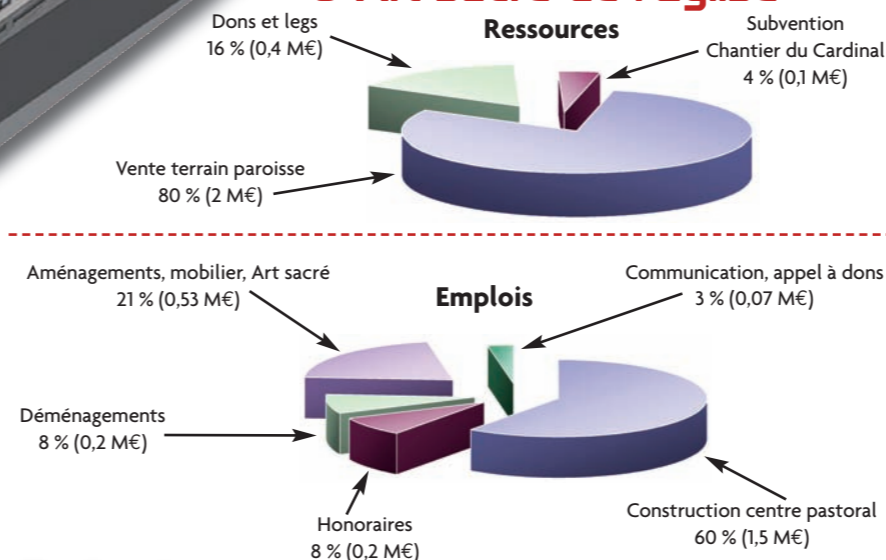
- nous accompagne dans tous les moments forts de la vie **messes dominicales, baptêmes, mariages, décès...**
- offre des repères à toutes les générations **catéchisme, catéchuménat, aumônerie, préparation au mariage, scoutisme...**
- nous écoute et nous accueille en permanence **lieu de ressourcement de prières, rencontre inter génération...**
- nous apporte une ouverture culturelle **concerts, débat avec des éducateurs, artistes, associations du département...**



Calendrier du chantier

- 1^{er} semestre 2008** démolition du presbytère et construction de la nouvelle église.
- Fin 2009** inauguration de la nouvelle église.
- 2010** démolition de l'ancienne église et construction du centre pastoral.
- Fin 2011** chantier définitivement terminé.

Projet centre pastoral, aménagements & Art sacré de l'Église



Si du fait de la loi de 1905, c'est la commune qui finance la reconstruction de l'église, la communauté chrétienne a à sa charge financière l'aménagement liturgique et la décoration de l'église ainsi que la reconstruction des locaux paroissiaux (presbytère, salles de catéchismes et de réunions, locaux d'accueil, bureaux)

Catéchuménat



Baptême



Aumônerie



Messes



Profession de foi



Mariage



Catéchisme



Grâce à vous

nous aurons de nouveaux locaux paroissiaux et notre église resplendira

En lisant ce document, vous vous demandez peut-être : "Pourquoi donnerais-je pour une paroisse qui ne me concerne pas ?". Mais savez-vous que très peu de paroisses peuvent subvenir seules à leurs propres travaux de rénovation ? Dans tous les cas, cela demande un **effort collectif de solidarité interdiocésaine** entre tous les catholiques. Et là, aujourd'hui, sur notre quartier, dans notre paroisse, il y a besoin de financer la reconstruction des locaux paroissiaux, l'aménagement liturgique et la décoration de notre nouvelle église. Et nous nous réjouissons de cette solidarité à notre égard. Alors d'avance, merci !

IMPOTS **Donnez et économisez !**

Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Exemple : pour un don de 100 € votre don ne vous coûtera que 34 €.

POUR NOUS AIDER, VOUS POUVEZ :

- ▶▶ **Faire un don.**
- ▶▶ **Apporter un soutien régulier.** le prélèvement automatique, une formule intéressante. En faisant un don chaque mois vous équilibrez mieux votre budget.
- ▶▶ **Faire un legs ou une donation.** cela permet à notre paroisse de faire un grand pas dans l'avancée des travaux. contactez-nous pour recevoir des informations en cochant la case du bon de soutien.

PAROISSE NOTRE-DAME DU ROSAIRE

15 rue Jean Moulin, 93260 Les Lilas 01 43 63 60 35

<http://nddr.leslilas.free.fr>

CONTACT : setabarthe@free.fr

Notre-Dame du Rosaire